

Avis adopté

Séance plénière du 25 mars 2025

Pour un numérique en santé souverain, de confiance et inclusif

CFTC

Face à la grande détresse qu'il traverse aujourd'hui, toutes les opportunités doivent être envisagées pour sauver notre système de santé. Même s'il fait preuve d'une résilience admirable, il reste insuffisamment préparé à la nouvelle donne épidémiologique : vieillissement de la population, augmentation des maladies chroniques et risques pandémiques le soumettent à une pression qu'il ne pourra pas endurer éternellement.

Dans ce contexte pressant, le numérique peut apparaître comme une solution immédiatement disponible, porteuse d'efficacité aussi bien en matière d'organisation, de prévention, de soin et de suivi. Mais gare à ce que le remède ne soit pas pire que le mal ! Parce que notre système de santé repose avant tout sur la relation humaine, l'introduction trop rapide d'outils numériques pourrait bien créer plus de problèmes que de solutions.

Alors que le progrès technologique devrait toujours être émancipateur, il est inquiétant de constater sur le terrain que le numérique contraint parfois plus le travailleur qu'il ne le libère. Plus grave encore, sans infrastructures adaptées, l'utilisation accrue du numérique entretient notre dépendance vis-à-vis de fournisseurs extra-européens pour héberger et traiter nos données de santé - sans garantie pour leur protection.

Aussi prometteuse soit-elle, la technologie numérique n'accomplira pas de miracle car elle ne peut à elle seule pallier la pénurie de personnel et de moyens financiers. Pour qu'elle développe tout son potentiel, il faudra d'abord préparer, par l'investissement, les infrastructures souveraines accueillant nos données de santé. Il faudra également préparer, par le dialogue social et le recrutement, les professionnels de santé à des changements de pratiques justifiées par l'amélioration de la relation avec le patient et de leurs conditions de travail. C'est ainsi que le numérique sera un levier de progrès aussi bien sanitaire que social !

La CFTC remercie les rapporteurs et a voté en faveur de l'avis.